



# COMMUNE d'OETTING

Extrait  
des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 24 juin 2025 à 19 h 30

Convocation du 19 juin 2025

Sous la présidence de M. DERUDDER Germain, Maire

**Nombre de conseillers :**

En exercice.....23  
Présents .....16  
Procurations.....07

**Membres présents :** Mme NEUMAYER Laurence, FROEHLINGER Didier, Mmes BOURGUIGNON Magali et MULLER Christiane, SOTGIU Mario, LOMBARDI Mario, PACIELLO Virginie, WEBER Jean-Marc, BOSLE Emilie, BACH/HUART Christelle, MARGHERITA Michel, SCHLUPP Loïc, THILLEMENT Céline, KIEFFER Annick et GIGLIA Emmanuel.

**Membres absents excusés :** Mme SPINDLER Annette (procuration à SOTGIU Mario), ZUSCHROTT Franz (procuration à DERUDDER Germain), SCHIFFER Isabelle (procuration à FROEHLINGER Didier), M. SCHAEFFER Yves (procuration à MULLER Christiane), KOMAC Geoffroy (procuration à BOSLE Emilie), DIEUDONNE Myriam (procuration à NEUMAYER Laurence) et DANN Daniel (procuration à THILLEMENT Céline).

Mme Nathalie ADAM, Adjoint Administratif Principal de 1<sup>ère</sup> classe est nommée secrétaire de séance

**POINT N°10 – Demande de subvention – Réfection des murs du cimetière**  
DE2025\_06\_24\_10

M. le Maire donne la parole à M. Didier FROEHLINGER, 2<sup>ière</sup> Adjoint

**VU** l'article L 2311-7 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** les besoins constatés en matière de sécurisation et de préservation du patrimoine funéraire communal,

**CONSIDERANT** l'état de vétusté avancée du mur de séparation du cimetière situé au 297-209 rue Saint-Antoine, présentant un danger pour les usagers et nuisant à la dignité du lieu,

**CONSIDERANT** l'intérêt patrimonial de cet élément d'enclos ancien et son rôle dans l'intégrité paysagère du cimetière,

**CONSIDERANT** que ce projet est éligible aux dispositifs d'aide portés par la Région Grand Est, le Conseil Départemental de la Moselle et la DRAC Grand Est,

Sur proposition du Maire,  
Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré ;

Envoyé en préfecture le 04/07/2025  
Reçu en préfecture le 04/07/2025  
Publié le  
ID : 057-215705211-20250624-DE\_2025\_06\_10-DE

**Décide à l'unanimité**

- **D'APPROUVER** le projet de remplacement du mur de séparation du cimetière communal,
- **DE SOLICITER** une subvention auprès de la Région Grand Est au titre de l'aide à la restauration du patrimoine communal.
- **D'AUTORISER** le Maire ou un de ses représentants à signer tout document afférent à ces demandes de subvention et à entreprendre toutes les démarches nécessaires à la réalisation du projet.

Oeting, le 24 juin 2025

Le Maire, Germain DERUDDER

  


La secrétaire de séance, Nathalie ADAM



Le Maire,  
Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché,  
Informé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Strasbourg dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.